

### OBJECTIFS

- Comprendre le lexique spécifique aux procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre,
- Savoir appliquer les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre,
- Construire un protocole de contrôle de la conformité d'une réponse à une consultation du maître d'ouvrage en intégrant les impératifs de délais,
- Intégrer les caractéristiques essentielles et les modes opératoires initiaux de l'entreprise d'architecture,
- Interagir avec les différents collaborateurs internes à l'agence ou externes à l'agence (BET...).

### PUBLIC

#### Secrétaire ou assistante en Entreprise d'Architecture

Le stagiaire possède une connaissance des références de base du secteur de l'architecture et des principales missions de l'architecte.

### ORGANISATION

#### Formation

Durée : 4 jours (28 heures)

#### Coût

1 260 € HT/ Stagiaire

Prise en charge par le Plan de formation

#### Evaluation

QCM et études de cas

#### Validation

Validation partielle Titre Secrétaire Technique Option cadre de vie module « PREPARER LES REPONSES AUX CONSULTATIONS LANCEES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE »

#### Moyens

Accès à une plateforme collaborative de formation

Vidéo projection des supports

Alternance entre apports de connaissances par exposés théoriques, échanges d'expérience et transfert aux spécificités de chacun.

Remise d'un support pédagogique.

#### Formateurs

Pierre Chomette, Architecte DPLG  
Aurélié Rezeau, Titulaire du diplôme d'Architecte DE-HMONP

### INSCRIPTIONS

- Fiche d'inscription et planning des sessions à télécharger sur notre site : [www.afbb.org](http://www.afbb.org)

### PROGRAMME

#### Les fondamentaux en Entreprise d'Architecture

- Les références juridiques de base du métier d'architecte :
- Le champ d'intervention de l'architecte, le monopole en matière de permis de construire (loi 1977) et les obligations d'un architecte
- Les autres acteurs du secteur de la construction : les BET, les économistes, le contrôleur technique, le coordonnateur SPS, le coordonnateur OPC, AMO,... (lois 1975, 1978, 1983, 1993)

#### Les missions du maître d'œuvre :

- Intervention pour le compte de maîtres d'ouvrage publics (loi MOP, code des marchés publics, CCAG Prestations intellectuelles) et de maîtres d'ouvrage privés
- La mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR
- Les missions complémentaires
- La base de consultation des maîtres d'ouvrages (concours, MAPA, études de faisabilité, références, ...)

#### La réponse aux appels d'offres

- Le lexique spécifique aux procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre
- Les acteurs, les étapes, les missions, les documents, la réglementation
- Les mots clés de l'étape « réponse à la consultation de maître d'ouvrage »

**Les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre ;** Les règles du code des marchés publics, le calcul des seuils, l'utilisation de la nomenclature du maître d'ouvrage ; Le panorama de 4 procédures clés : le concours, l'appel d'offres, la procédure négociée, la procédure adaptée

Pour chacune des procédures, présentation :

- des conditions d'engagement de la procédure
- des règles de publicité
- des règles de mise en concurrence
- des compositions des jurys ou des commissions
- des possibilités d'indemnisation
- de la chronologie des étapes et points clés

#### Construire un protocole de contrôle de la conformité d'une réponse à une consultation du maître d'ouvrage

- Contenu d'un dossier de candidature : art.45 et 46 du CMP
- Contenu d'une offre de maîtrise d'œuvre : art.74 du CMP notamment
- Liste de tâches à accomplir et de documents à collecter ou à établir pour répondre à une consultation (DC1, DC2, tableau de références, etc...)
- Les différents critères de sélection d'un appel d'offres (lieu, montant, les indemnités de concours...)

#### Mise en situation et étude de cas (EC)

EC 1 : procédure adaptée, montant de maîtrise d'œuvre < 90 000 € HT

EC 2 : procédure adaptée, montant de maîtrise d'œuvre compris entre 90 000 € HT et 230 000 € HT

EC 3 : concours, montant de maîtrise d'œuvre > 230 000 € HT

### NOUS CONTACTER

#### IFBS

AFBB - 9 bis rue Gérando – 75009 PARIS

Tél : 01 48 78 28 24

Méto ligne  Anvers  Barbes Rochechouart

Mail : [contact@afbb.org](mailto:contact@afbb.org)